



[Tél.] 04 93 600 849
[Port.] 06 89 76 38 96
Email : aepdl@orange.fr
[www. autoecolepredulac.fr](http://www.autoecolepredulac.fr)

Les Héliotropes
33/35, Chemin du Cabanon 06740 Chateauneuf

PROGRAMME DE FORMATION POST PERMIS

La formation post-permis s'adresse aux jeunes conducteurs qui ont obtenu le permis de conduire depuis le 1er janvier 2019 quelque-soit la catégorie.

La formation permet de réduire d'un an la période probatoire du conducteur novice dans le cadre d'une formation traditionnelle et de 6 mois dans le cadre d'une formation en conduite accompagnée.

A l'obtention du permis de conduire un jeune conducteur possède un capital de 6 points. Il capitalise ses points chaque année si il n'a pas commis d'infraction (2 points par an en permis traditionnel et 3 points par an en conduite accompagnée).

Conditions d'accès

Pour pouvoir accéder à cette formation deux conditions sont requises :

- Être titulaire du permis depuis au moins 6 mois et depuis moins de 12 mois
- Ne pas avoir commis d'infraction entraînant une perte de point avant et après le stage

Déroulement et objectif du stage

Le stage s'effectue sur une journée de 7 heures.

La journée est décomposée en différents thèmes et animée par un enseignant de la conduite formée, afin de partager les premières expériences, d'y réfléchir et d'amener les conducteurs à un débats afin de les sensibiliser aux risques de la route.

Première demi-journée

Les activités de la matinée seront les suivantes :

- Une rapide présentation de la formation et de l'intervenant
- Un questionnaire à remplir qui porte sur le conducteur en tant que personne (âge, loisirs, etc) mais aussi en tant qu'usager de la route (habitudes de conduite, usage professionnel ou personnel du véhicule, etc). Le questionnaire sera ensuite traité en détail en présence de l'intervenant, toujours sous forme de débat et d'échange collectif avec les autres
- Une présentation des conducteurs présents, qui inclut une présentation de soi, de ses expériences de conduite et des éventuelles difficultés rencontrées sur la route



[Tél.] 04 93 600 849
[Port.] 06 89 76 38 96
Email : aepdl@orange.fr
www. autoecolepredulac.fr

Les Héliotropes
33/35, Chemin du Cabanon 06740 Chateauneuf

- Une évaluation individuelle et collective de la perception du risque, avec une confrontation des expériences au sein du groupe et un dégagement des tendances globales
- Une analyse collective de situations de conduite complexes, avec les conseils de l'intervenant et les idées de chacun. L'intervenant utilisera notamment des supports (photos ou vidéos), et pourra également faire usage d'un simulateur de conduite pour illustrer ses propos

2

Seconde demi-journée

Les activités de l'après-midi seront les suivantes :

- Un débat sur la question de la mobilité et des situations caractéristiques que rencontrent les jeunes conducteurs, de façon à provoquer une prise de conscience concernant les conséquences des décisions prises au volant, des influences extérieures (environnement, contexte, pression des autres, etc)
- Un débat sur les choix de mobilité, avec une prise de conscience de la thématique environnementale, des transports et moyens de mobilité disponibles pouvant se substituer à la voiture. Cette séquence est animée à l'aide d'outils pédagogiques comme la création de scénarios, à partir de situations typiques, de façon à appréhender la route sous un autre angle
- Un bilan de formation, qui se traduit à la fois par un engagement oral face au groupe et par le livret d'attestation de suivi de la formation (qui devra être conservé pour pouvoir ensuite faire les démarches nécessaires sur le site de [l'ANTS](http://ANTS) et bénéficier de la réduction de période probatoire)